

Ministère de l'Éducation

Page 17

12 avril 1980

710
489

cl

Conférence des Ministres de l'Education
des Pays d'Expression Française

XXXIIIeme SESSION ORDINAIRE

KIGALI

du 12 au 16 Avril 1980

Propositions de Projets de Coopération
Pour l'Intersession 1980 - 1981

SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

B.P. 3220

Tél: 21-10-30 - Télex : 204 - CONFMEJS - SG DAKAR

TABLE DES MATIERES

	Page
• <u>Introduction</u> :	I.
• <u>Section bleue</u> : projets de coopération	
Thème A : Enseignement des Sciences et de la Technologie et Information Scientifique et Technique	2.
- Projets : 80-A-01	3.
80-A-02.	7
80-A-03	12
80-A-04	16
• <u>Section rose</u> : projets de coopération	
Thème B : Revalorisation et Intégration des Langues Nationales dans les Systèmes Educatifs.	19.
- Projets : 80-B-01	20.
80-B-02.	24.
80-B-03	27
• <u>Section verte</u> : Projets de coopération	
Thème C : Adéquation des Systèmes Educatifs aux besoins de la vie en vue d'assurer une meilleure liaison entre la formation et l'emploi	30.
- Projets : 80-C-01	31.
80-C-02	35.
80-C-03	39.
• <u>Section Jaune</u> : Projets de coopération du Secrétariat technique permanent	43.
- Projet : 80-STP-01	44

VERS UNE VERITABLE COOPERATION

- Fidèle aux principes de base qui ont conduit la XXXIIe session à opter pour une nouvelle méthodologie devant conférer plus de dynamisme et d'efficacité à la CONFEMEN.
- Et soucieux de s'acquitter pleinement du mandat que lui avait confié la Conférence de Québec, le comité ad hoc, créé par la résolution n° 79-002 de cette Conférence, s'est minutieusement penché, lors de sa réunion du 7 janvier dernier, sur le difficile mais crucial problème du financement des projets de coopération.
- Convaincu que la solution de ce problème constitue la condition sine qua non du dynamisme et de l'efficacité tant réclamés, le comité ad hoc, dirigé par le Président en exercice, a décidé que : "les fiches techniques des projets de programme proposés par les experts seront, une fois rédigées par le STP, envoyées aux Etats-membres, bien avant la XXXIIIe session, pour étude et recherche de financement".

En application de cette décision, et dans le plus grand respect de l'intégrité des idées des promoteurs de ces projets, le Secrétariat a rédigé lesdites fiches, compte tenu des propositions des experts. Vos serviteurs s'honorent de vous les soumettre dans les délais requis, en souhaitant qu'elles puissent engager votre attention dans la voie de l'étude et de la recherche du financement de leur réalisation.

Enfin, le souci de placer chaque partenaire dans la position d'exercer pleinement ses droits, a conduit le Secrétariat à proposer une répartition plus équitable des charges découlant de la décision de réaliser en commun ces projets de coopération.

.../...

Comme on peut s'en rendre compte, à l'examen du document, la répartition se présente comme suit :

- 1°) charges du pays d'accueil
- 2°) charges de chaque pays membre
- 3°) charges du STP soutenu par des pays membres et/ou des organismes.

Nous demeurons convaincus que la 33e session de la CONFEMEN au "pays des mille collines" maintiendra, en la renforçant, la dynamique insufflée à Québec.

Le Secteur Education.

PROJETS DE COOPERATION

T H E M E " A "

Enseignement des Sciences et de la Technologie

et

Information Scientifique et Technique

PROJETS : 80-A-01

80-A-02

80-A-03

80-A-04

Titre du projet : Préparation d'un Guide pour l'élaboration des programmes de sciences au niveau primaire et préparation d'un programme cadre pour la formation et le perfectionnement des maîtres.

Origine : Colloque de Québec.

A - CARACTERISTIQUES

1. Etat de la question: L'enseignement des sciences au primaire a été jusqu'ici très négligé et sa problématique générale n'est pas encore parfaitement circonscrite. Les enseignants ne sont généralement pas préparés à cet enseignement et la nature de celui-ci, de même que ses objectifs, ne sont pas toujours clairement explicités. En conséquence, les programmes d'étude ne sont pas au point et ils varient beaucoup d'un pays à l'autre. La spécificité des objectifs de l'Enseignement des sciences au primaire n'est pas encore très bien définie par rapport aux objectifs généraux de l'enseignement, par rapport également aux objectifs de l'enseignement des sciences au secondaire, de sorte que cette situation laisse plusieurs enseignants du primaire désarmés.

Enfin, la formation de l'enseignant du primaire doit s'adapter aux objectifs spécifiques de l'enseignement des sciences, qui, à ce niveau, veut amener l'élève à redécouvrir le monde où il vit et à le voir d'un oeil nouveau.

2. Objectifs :

- mettre en commun et analyser les problèmes rencontrés dans l'élaboration et l'implantation des programmes au primaire;
- identifier et étudier les orientations les plus prometteuses;
- préparer un guide pour l'élaboration des programmes de sciences au niveau primaire;
- identifier et définir les besoins de formation des maîtres;
- élaborer les grandes lignes d'un programme de formation des maîtres;
- élaborer quelques méthodes de formation.

3. Participants :

- 10 responsables de l'élaboration des programmes d'enseignement des sciences au primaire;
- 10 responsables de la formation des maîtres en sciences.

B. ORGANISATION

1. Procédure : Ce projet se réaliserait en trois étapes d'une année chacune et mettrait à contribution deux groupes de travail.

Première année: Constitution de deux équipes de travail de dix personnes chacune (équipe des élaborateurs de programmes et équipe des formateurs). Le pays choisi à titre de maître d'oeuvre organise, à l'automne 1980, un premier colloque dont les objectifs sont de mettre au point les principaux axes de la problématique du thème, d'établir le plan de travail commun et de rassembler, à l'aide des participants, la documentation nécessaire. Ce premier colloque réunit les membres des deux équipes de travail qui, par la suite, entreprendront dans leur pays les activités déterminées lors du colloque. Les étapes des travaux seront précisées et permettront, en cours d'année, d'échanger par correspondance les résultats des travaux de chaque participant.

Deuxième année : Second colloque, à l'automne 1981, permettant aux deux équipes de travailler par atelier (examen des résultats obtenus au cours de l'année; précision du programme de la seconde année; répartition des responsabilités). Ce colloque permettra également de réunir les deux équipes afin d'harmoniser les programmes de travail et de mettre en commun les perspectives devant orienter la suite des travaux.

Troisième année : Organisation d'un colloque, à l'automne 1982, permettant de faire le point sur les travaux de la seconde étape et d'entreprendre ceux de la troisième. Ce dernier colloque se déroulerait comme le précédent et poursuivrait les mêmes objectifs.

Au cours du mois de février 1983, une rencontre devrait permettre aux deux responsables des équipes de se réunir en vue de mettre au point les productions qui seront présentées à la Conférence du printemps 1983.

A l'automne 1983, chaque pays membre de la CONFEMEN organiserait une rencontre nationale en vue de permettre, à ses responsables des programmes et de la formation des maîtres en sciences au niveau primaire, d'étudier les productions de la CONFEMEN et d'en tirer le meilleur parti possible.

2. Durée : Trois (3) ans

3. Pays d'accueil :

4. Période :

NOTE : l'estimation budgétaire ne tient compte que de la première année (Phase I) du projet.

! N° 80-A-OI. !

5.

PROJET.--

!	N° 80-A-01.	!
---	-------------	---

TABLEAU - SYNTHESE

!	A. COUT DU PROJET			!
!				!
!	1. Transport	5.850.000		!
!	2. Hébergement	800.000		!
!	3. Restauration	600.000		!
!	4. Participation du STP	680.000		!
!	5. Secrétariat	800.000		!
!	6. Divers	150.000		!
!	TOTAL :	<u>8.880.000</u>	CFA.	!
!				!
!	Soit :	8.880.000	CFA.	!
!	ou :	177.600	FF.	!
!	ou :	52.000	\$ / CAN.	!
!				!
!	B. FINANCEMENT RECHERCHE			!
!				!
!	1. Pays d'accueil (à titre indicatif)			!
!	I.1. Transport local	200.000.		!
!	I.2. Hébergement	800.000.		!
!	TOTAL :	<u>1.000.000.</u>		!
!				!
!	2. Pays participants			!
!	2.1. Transport international	5.000.000.		!
!	2.2. Frais de transit.	150.000.		!
!	2.3. Restauration	600.000.		!
!	TOTAL.:	<u>5.750.000.</u>		!
!				!
!	3. CONFEMEN.			!
!	3.1. Mission préparatoire	500.000.		!
!	3.2. Participation du STP.	680.000.		!
!	3.3. Secrétariat.	800.000.		!
!	3.4. Divers	150.000.		!
!	TOTAL :	<u>2.130.000.</u>		!
!				!

Titre du Projet : Production du matériel pédagogique pour l'enseignement des sciences aux niveaux primaire et secondaire.

Origine : Colloque de Québec.

A - CARACTERISTIQUES

1. Etat de la question : Le matériel nécessaire à l'enseignement des sciences est coûteux et souvent fragile. Pour l'enseignement au niveau primaire, et même assez souvent au niveau secondaire, il est le plus souvent facile de fabriquer localement, avec les ressources du milieu, des équipements appropriés.

De même, pour la production du matériel audio-visuel, les ministères de l'Education et les établissements d'enseignement peuvent réaliser eux-mêmes, avec l'équipement disponible, le matériel pédagogique qui leur est indispensable.

2. Objectifs :

- organiser un stage visant à rendre les responsables pédagogiques aptes à produire eux-mêmes leur matériel didactique;
- préparer un guide ou plusieurs guides régionaux selon les besoins, pour faciliter la tâche des enseignants;
- initier les responsables pédagogiques à la préparation du matériel audio-visuel, particulièrement en ce qui concerne :
 - la rédaction d'un devis;
 - la préparation du cheminement administratif d'un projet de production;
 - le suivi des étapes de réalisation.

3. Participants :

- trente responsables régionaux du matériel didactique oeuvrant aux niveaux primaire et secondaire;
- personnes-ressources : trois spécialistes reconnus pour leur expérience pratique et leurs réalisations.

B. - ORGANISATION

1. Procédure : Les participants seraient choisis parmi des praticiens, c'est-à-dire des responsables régionaux qui sont chargés de réaliser eux-mêmes une partie du matériel didactique nécessaire à l'enseignement des sciences au primaire et au secondaire. Un échange de documentation devrait être prévu avant le stage. La préparation des stagiaires devrait être favorisée grâce à un ensemble de documents préparés par une équipe de cinq personnes nommées par les pays membres.

Le pays hôte serait responsable, en concertation avec le STP, de la coordination de l'activité et offrirait les locaux de travail. Il mettrait également à la disposition des participants le matériel de base permettant la production de prototypes; enfin, en faisant appel aux pays membres, il réunirait, pour les fins du colloque, un certain nombre de productions pouvant illustrer les réalisations des pays de la CNFEMEN.

Phase I : Réunion d'un comité pendant trois (3) jours responsable de la préparation du stage.

2. Durée :

Phase II : Stage d'une durée de dix jours (10) dans un pays africain.

3. Pays d'accueil :

4. Période :

Note sur le projet n° 80-A-02

Ce projet se déroule en deux phases :

I. Réunion de 5 personnes pendant trois jours afin
d'élaborer les documents préparatoires à la rencontre
des délégués.

II. Réunion des 30 délégués pendant dix jours et exposition
de prototypes.

Il est à noter qu'il est prévu au projet, l'envoi de
trois spécialistes reconnus pour leur expérience pratique
et qui serviraient de personnes-ressources lors du stage.
Les trois spécialistes seraient pris en charge par leur
pays d'origine ou leur organisme.

PROJET

!	N° 80-A-02.	!
---	-------------	---

C. - ESTIMATION BUDGETAIRE.-

!	1. <u>Transport.</u>	!
!	1.1. Mission préparatoire	500.000.
!	1.2. Transport des délégués: Phase I 250.000 X 5)	8.750.000.
!	1.3. Phase II 250.000 X 30)	
!	1.3. Frais de transit.	150.000.
!	1.4. Transport local.	250.000.
!		
!	2. <u>Hébergement.</u>	!
!	Phase I 8.000 X 5 délégués X 3 jours)	2.520.000.
!	Phase II 8.000 X 30 délégués X 3 jours)	
!		
!	3. <u>Restauration.</u>	!
!	Phase I 6.000 X 5 délégués X 3 jours)	1.890.000.
!	Phase II 6.000 X 30 délégués X 10 jours)	
!		
!	4. <u>Participation du STP.</u>	!
!	4.1. Billets d'avion	
!	Phase I 250.000 X 1)	750.000.
!	Phase II 250.000 X 2)	
!	4.2. Frais de mission.	
!	Phase I 18.000 X 3)	
!	Phase II 18.000 X 10 X 2)	414.000.
!		
!	5. <u>Secrétariat.</u>	!
!	5.1 Indemnités et heures supplémentaires	250.000.
!	5.2. Fournitures.	200.000.
!	5.3. Frais de gestion (télex, téléphone)	
!	impression et expédition des compte rendus.	400.000.
!	5.4. Exposition du matériel et frais de	
!	transport des prototypes.	400.000.
!		
!	6. <u>Divers;</u>	!
!		
!	6.1. Frais médicaux.	50.000.
!	6.2. Programme culturel.	100.000.
!		
!		
!	TOTAL	16.624.000.-

PROJET.-

! N° 80-A-02. !

TABLEAU - SYNTHESE.-

!	A. - COUT DU PROJET.	!
!		!
!	1. Transport	9.650.000.
!	2. Hébergement	2.520.000.
!	3. Restauration	1.890.000.
!	4. Participation du STP	1.164.000.
!	5. Secrétariat	1.250.000.
!	6. Divers	150.000.
!		!
!	TOTAL	<u>16.624.000 CFA.</u>
!		!
!	Soit : 16.624.000 CFA.	!
!	ou : 332.480 FF.	!
!	ou : 98.000 \$ / CAN.	!
!		!
!		!
!		!
!	B. FINANCEMENT RECHERCHE.	!
!		!
!	1. Pays d'accueil (à titre indicatif)	!
!	1.1. Transport local	250.000.
!	1.2. Hébergement.	2.520.000.
!	TOTAL	<u>2.770.000.-</u>
!		!
!	2. <u>Pays participants</u>	!
!	2.1. Transport international	8.750.000.
!	2.2. Frais de transit.	150.000.
!	2.3. Restauration.	1.890.000.
!	TOTAL	<u>10.790.000.-</u>
!		!
!	3. <u>CONFEMEN.-</u>	!
!	3.1. Mission préparatoire.	500.000.
!	3.2. Participation du STP.	1.164.000.
!	3.3. Secrétariat.	1.250.000.
!	3.4. Divers.	150.000.
!	TOTAL	<u>3.064.000.-</u>
!		!
!		!
!		!

Titre du projet : Echange d'information sur l'enseignement des sciences aux niveaux primaire et secondaire.

Origine : Colloque de Québec.

A - CARACTERISTIQUES.-

1. Etat de la question : Chaque pays consacre beaucoup d'efforts à la préparation de programmes d'étude, de guides pédagogiques, d'instruments de mesure et d'évaluation, de grilles d'analyse et de questionnaires d'enquête, etc. Chaque fois, ces opérations sont l'occasion de longues discussions et parfois de recherches. Présentement, chacun reprend ce processus tout en ignorant ce que d'autres pays ont produit.

Si les pays membres de la CONFEMEN acceptaient d'échanger, à titre d'information, leurs programmes et leurs guides pédagogiques, de même que leurs instruments de mesure, d'évaluation et d'enquête, il en résulterait sans doute, une économie de ressources humaines et un enrichissement collectif à cause de la variété des points de vue.

2. Objectifs : Créer un centre de documentation pédagogique, sous l'égide de la CONFEMEN, dont les fonctions seraient de :

- favoriser et améliorer les échanges d'information entre les pays membres de la CONFEMEN;
- rassembler et diffuser les outils pédagogiques destinés aux professeurs de sciences, de même que les instruments d'évaluation mis au point dans les pays membres.

3. Participants : Trente participants (30)

Un délégué par pays ayant la responsabilité, dans leur système d'éducation, de la documentation pédagogique relative à l'enseignement des sciences aux niveaux primaire et secondaire.

B - ORGANISATION.-

1. Procédure : Sous l'initiative et la responsabilité du STP, un échange de correspondance aurait lieu entre le STP et les pays membres afin que soient d'abord recueillies les informations concernant la documentation existante (répertoires) et, ensuite, que soient connus les besoins précis des pays membres. Ces travaux préliminaires permettraient, dans une phase ultérieure, une réunion de synthèse réunissant les responsables de chaque Etat. Un conseiller technique envoyé par un des Etats membres au STP, serait attaché au fonctionnement de l'ensemble du projet.

Le STP agirait alors comme plaque tournante en ce qui concerne l'information pédagogique dans le domaine de l'enseignement des sciences.

2. Durée : - La présence au STP d'une personne capable d'assurer le fonctionnement du projet sera nécessaire aussi longtemps que les objectifs ci-dessus restent valables.

- Réunion de synthèse des responsables de chaque Etat Cinq (5) jours.

3. Pays d'accueil :

4. Période :

PROJET.

!		!
!	N° 80-A-03	!
!		!

TABLEAU - SYNTHESE

!		!
!	A. - COUT DU PROJET.←	!
!		!
!	1. Transport	8.350.000.
!	2. Hébergement	1.200.000.
!	3. Restauration.	900.000.
!	4. Participation du STP.	680.000.
!	5. Secrétariat.	800.000.
!	6. Divers.	150.000.
!		!
!	TOTAL	<u>12.080.000 CFA.</u>
!		!
!	Soit : 12.080.000 CFA.	!
!	ou : 241.600 FF.	!
!	ou : 72.000 \$ / CAN.	!
!		!
!		!
!	B. - FINANCEMENT RECHERCHE.	!
!		!
!	1. Pays d'accueil (à titre indicatif)	!
!	1.1. Transport local	200.000.
!	1.2. Hébergement.	1.200.000.
!	TOTAL.	<u>1.400.000.</u>
!	2. Pays participants.	!
!	2.1. Transport international	1.500.000.
!	2.2. Frais de transit	150.000.
!	2.3. Restauration.	900.000.
!	TOTAL	<u>8.550.000.-</u>
!	3. CONFEMEN.	!
!	3.1. Mission préparatoire	500.000.
!	3.2. Participation du STP.	680.000.
!	3.3. Secrétariat	800.000.
!	3.4. Divers.	150.000.
!	TOTAL.	<u>2.130.000.-</u>
!		!
!		!

Titre du Projet :

- Inventaire: - des ressources humaines en IST (Information Scientifique et technique);
- de la production nationale d'IST des pays en voie de développement.
- Et perfectionnement et/ou formation des personnels en IST.

Origine : Colloque de Québec.

A - CARACTERISTIQUES

1. Etat de la question : Il est essentiel que les pays en voie de développement puissent identifier leurs besoins en IST. Pour cela, nous proposons que chaque pays mette sur pied une équipe nationale qui aurait pour tâche de gérer, d'adapter et d'exploiter l'IST. Les membres de cette équipe nationale devraient remplir certaines conditions : en particulier, ils devraient être en mesure de comprendre le langage scientifique, de pouvoir dialoguer avec ceux qui produisent l'IST et, de plus, ils devraient être capables de traduire l'IST dans un langage qui puisse être facilement accessible (développement des langues nationales) à toute la population.

A cet égard, nous recommandons que les Etats de la CONFEMEN essaient de tirer le maximum de profit du programme UNISIST mis sur pied par l'UNESCO!

2. Objectif : Déterminer les besoins de formation des responsables nationaux de l'IST et développer les moyens adéquats de formation accélérée dans les pays en voie de développement.

3. Participants :

Tous les pays membres de la CONFEMEN.

B. - ORGANISATION.-

I. Procédure :

I.1. Chaque pays mettra sur pied une équipe qui procédera
à la collecte des informations scientifique et technique :

- a) concernant les ressources humaines;
- b) concernant la production nationale.

I.2. Puis on entreprendra les actions de perfectionnement
appropriées.

I.3. et simultanément on entreprendra les actions prioritaires
de formation pour les pays qui en ont besoin.

Actions de perfectionnement :

- stage intensif dans le pays même avec la participation
d'experts des pays membres (10 à 15 jours);
- stage supervisé dans un centre spécialisé d'un pays équipé
à cet effet (1 à 2 mois).

Actions de formation :

- fréquentation d'une école de bibliothéconomie (durée
variable).

2. Durée :

- pour la collecte des IST = deux (2) mois;
- pour les actions de perfectionnement :
 - 15 jours (dans le pays concerné).
 - 1 à 2 mois (dans un centre spécialisé)
- pour les actions de formation
variable selon le niveau (dans une école de
bibliothéconomie).

3. Pays d'accueil :

4. Période :

Note sur le projet n° 80-A-04.-

! !

! !

! !

! Etant donné qu'il faut au préalable déterminer les !

! actions à entreprendre et le pays d'accueil, il s'avère difficile !

! d'estimer le coût du projet N° 80-A-04. !

! !

! Cependant, il est possible d'envisager la création d'un !

! système d'allocations permettant de faire face aux frais entraînés !

! par l'action retenue. !

! !

! !

! !

PROJETS DE COOPERATION

T H E M E " B "

Revalorisation et Intégration des Langues
Nationales dans les Systèmes Educatifs

PROJETS: 80-B-01

80-B-02

80-B-03

Titre du Projet : Echange des résultats acquis par chaque Etat et la constitution au niveau de la CONFEMEN d'un inventaire des expériences et des concertations internationales, en vue d'intensifier la coopération entre les Etats membres, en s'appuyant sur les institutions existantes.

Origine : Colloque de Bamako

A - CARACTERISTIQUES

1. Etat de la question :

Depuis plusieurs années, bon nombre de pays se sont engagés dans des travaux sur les langues nationales, notamment les langues africaines. Par ailleurs, des rencontres internationales ont été organisées pour permettre aux différents pays concernés de procéder à un échange de vues sur les problèmes reliés aux langues nationales et à leur utilisation dans l'enseignement et dans les autres systèmes d'activités de la vie courante.

Ce projet amènerait les Etats membres à faire le bilan de leurs recherches ce qui permettrait au STP d'établir un fichier central continuellement mis à jour.

2. Objectifs :

- . Favoriser et améliorer l'échange d'information sur les langues nationales entre les Etats membres de la CONFEMEN.
- . Amener une plus grande complémentarité entre les différentes recherches entreprises en évitant ainsi la répétition.
- . Rendre plus efficaces les rencontres régionales ou internationales en tenant l'information à jour.

3. Participants :

Tous les Etats membres et organismes Internationaux intéressés.

B - ORGANISATION

1. Procédure : deux phases

1/ Bilan des travaux de recherches et d'expériences pédagogiques au niveau national. Chaque Etat membre serait invité à faire et à présenter sous forme de recueil le bilan des travaux de recherches entrepris dans ses institutions.

2/ Organisation par le STP d'une réunion de synthèse de ces travaux en vue de constituer un fichier. Les organisations internationales qui ont une expérience dans ce domaine seraient invitées à participer à cette réunion.

2. Durée:

Phase 1 : chaque Etat membre disposerait de deux mois pour constituer son recueil.

Phase 2 : Une semaine.

3. Pays d'accueil :

4. Période :

C. ESTIMATION BUDGETAIRE

1. Transport

1.1. Mission préparatoire	500.000
1.2. Transport des délégués 250.000 x 30	7.500.000
1.3. Frais de transit	150.000
1.4. Transport local	200.000

2. Hébergement

8.000 x 30 délégués x 7 jours	1.680.000
-------------------------------	-----------

3. Restauration

6.000 x 30 délégués x 7 jours	1.260.000
-------------------------------	-----------

4. Participation du STP

4.1. Billets d'avion 250.000 x 2	500.000
4.2. Frais de mission 18.000 x 7 jours x 2	252.000

5. Secrétariat

5.1. Indemnités et heures supplémentaires	250.000
5.2. Fournitures	200.000
5.3. Frais de gestion (télex, téléphone ...) Impression et expédition des comptes rendus	350.000

6. Divers

6.1. Frais médicaux	50.000
6.2. Programme culturel	100.000

TOTAL	<u>12.992.000</u>
-------	-------------------

TABLEAU - SYNTHESE

A - COUT DU PROJET	
1. Transport	8.350.000
2. Hébergement	1.680.000
3. Restauration	1.260.000
4. Participation du STP	752.000
5. Secrétariat	800.000
6. Divers	150.000
TOTAL	<u>12.992.000</u>
Soit : 12.992.000 CFA	
ou : 259.840 FF	
ou : 77.000 \$ CAN	

B - FINANCEMENT RECHERCHE	
1. Pays d'accueil (à titre indicatif)	
1.1. Transport local	200.000
1.2. Hébergement	1.680.000
TOTAL	<u>1.880.000</u>
2. Pays participants	
2.1. Transport international	7.500.000
2.2. Frais de transit	150.000
2.3. Restauration	1.260.000
TOTAL	<u>8.910.000</u>
3. CONFEMEN	
3.1. Mission préparatoire	500.000
3.2. Participation du STP	752.000
3.3. Secrétariat	800.000
3.4. Divers	150.000
TOTAL	<u>2.202.000</u>

Titre du Projet : Création d'un centre régional de production du matériel didactique.

Origine : Colloque de Bamako.

A - CARACTERISTIQUES

1. Etat de la question : Depuis 1976, existe une opération menée conjointement par la CONFEMEN et l'ACCT dont le but est: de baisser le coût du matériel didactique et partant le coût de l'Education; de rendre plus adéquat ce matériel; de répondre à des besoins de plus en plus grands, besoins issus de la démocratisation de l'enseignement.

Devant l'ampleur de la demande, il s'avère nécessaire de produire à grande échelle, en partant des matériaux locaux, les auxiliaires pédagogiques nécessaires à un enseignement plus adapté aux réalités des pays concernés. C'est pourquoi il est proposé la création d'un centre régional de production du matériel didactique.

A cette fin, une recommandation issue de la réunion de Yaoundé (16-23 décembre 1979) préconisait l'entreprise d'un inventaire des possibilités de production nationale de matériel didactique.

L'exécution de cette recommandation sera confiée à des experts, responsables des collectes, dans une zone géographique déterminée.

2. Objectifs: maintenir et renforcer la coopération avec l'ACCT en vue d'inventorier les productions nationales de matériel, étant entendu que la formation des personnels impliqués dans la production de matériel didactique pourrait se faire dans les structures nationales.

3. Participants : L'ACCT et la CONFEMEN.
Les responsables des collectes des zones géographiques déterminées;
Un comité d'environ une dizaine de spécialistes

B - ORGANISATION

1. Procédure :

- 1.1. Réunion des responsables de la collecte dans les zones géographiques déterminées.
- 1.2. Réaliser l'inventaire recommandé par la réunion de Yaoundé sur la production de matériel didactique.
- 1.3. Réunion d'un comité de spécialistes qui devra proposer les modalités de création du centre régional de production du matériel didactique.

2. Durée :

- 2.1. Réunion des responsables des collectes : trois (3) jours
- 2.2. Réalisation de l'inventaire : deux (2) mois
- 2.3. Réunion du comité de spécialistes : une (1) semaine.

3. Pays d'accueil :4. Période :

Note sur le projet n° 80-B-02

En ce qui concerne les prévisions financières de ce projet, il faudra attendre l'aboutissement des discussions déjà engagées avec l'ACCT.

Dans le cas où nous arriverions à un accord pour la mise en oeuvre de ce projet, l'ACCT et la CONFEMEN en estimeraient conjointement le coût.

Titre du projet : Création d'un système de bourses de perfectionnement pour les professeurs chargés de l'enseignement des langues nationales.

Origine : Colloque de Bamako

A - CARACTERISTIQUES

1. Etat de la question : Il existe déjà de nombreux programmes de bourses dans le domaine de la coopération internationale. Cependant, il n'existe que peu de programmes répondant spécifiquement aux besoins créés par l'utilisation des langues nationales dans l'enseignement et dans d'autres systèmes d'activités. Il faut mentionner à cet égard les expériences acquises dans ce domaine par des organisations internationales comme l'ACCT et l'UNESCO.

2. Objectifs :

- . Permettre à des enseignants en langues nationales:
 - .de rencontrer leurs homologues;
 - .de se familiariser avec les recherches en cours;
 - .de mettre en commun les résultats de leurs expériences en vue de mieux assurer la formation des futurs maîtres et professeurs chargés de l'enseignement des langues nationales.

3. Participants :

Au moins dix (10) boursiers d'Ecoles Normales d'Instituteurs et d'Ecoles Normales Supérieures.

B - ORGANISATION

1. Procédure :

- . Les bourses seront attribuées sur demande des Etats membres.

2. Durée :

Durée prévue des stages à organiser: un (1) mois.

3. Pays d'accueil :

4. Période :

Note sur le projet n° 80-B-03

En ce qui a trait aux prévisions budgétaires de ce projet, il faudra au préalable déterminer le pays d'accueil et les modalités de participation.

Le montant des bourses pourrait être fixé par la CONFEMEN.

PROJETS DE COOPERATION

T H E M E " C "

Adéquation des systèmes éducatifs aux

besoins de la vie en vue d'assurer une meilleure liaison

entre la formation et l'emploi.

PROJETS : 80 - C - 01
80 - C - 02
80 - C - 03

Titre du projet : Entreprendre des études appropriées en vue d'assurer une meilleure adéquation de la production du système de formation aux besoins nationaux.

Origine : Colloque d'Abidjan

A - CARACTERISTIQUES

1. Etat de la question :

De plus en plus les Etats se préoccupent :

- de doter leur pays d'un développement harmonieux;
- d'ouvrir l'école sur la vie;
- d'associer tous les milieux socio-professionnels à l'effort d'éducation et de formation;
- d'assurer un équilibre entre la formation et l'emploi.

2. Objectifs :

- Amener tous les agents de développement à réfléchir ensemble sur les problèmes de formation et d'emploi.

3. Participants : Trois (3) délégués par pays membre représentant l'éducation et les milieux employeurs.

B - ORGANISATION

1. Procédure :

- Journées d'études et de réflexions devant déboucher sur des propositions concrètes à l'attention des gouvernements des pays membres.

2. Durée : Cinq (5) jours.3. Pays d'accueil :4. Période :

C - ESTIMATION BUDGETAIRE

1. Transport

1.1. Mission préparatoire	500.000
1.2. Transport des délégués 250.000 x 75	18.750.000
1.3. Frais de transit	150.000
1.4. Transport local	250.000

2. Hébergement

8.000 x 75 délégués x 5 jours	3.000.000
-------------------------------	-----------

3. Restauration

6.000 x 75 délégués x 5 jours	2.250.000
-------------------------------	-----------

4. Participation du STP

4.1. Billets d'avion 250.000 x 2	500.000
4.2. Frais de mission 18.000 x 5 jours x 2	180.000

5. Secrétariat

5.1. Indemnités et heures supplémentaires	250.000
5.2. Fournitures	250.000
5.3. Frais de gestion (télex, téléphones...) impression et expédition des compte rendus	450.000

6. Divers

6.1. Frais médicaux	50.000
6.2. Programme culturel	150.000

TOTAL	<u>26.730.000</u>
-------	-------------------

TABLEAU-SYNTHESE

A - COUT DU PROJET		
1. Transport		19.650.000
2. Hébergement		3.000.000
3. Restauration		2.250.000
4. Participation du STP		680.000
5. Secrétariat		950.000
6. Divers		200.000
	TOTAL	<u>26.730.000 CFA</u>
Soit : 26.730.000 CFA		
ou :	534.600 FF	
ou :	160.000 \$/ CAN	

B - FINANCEMENT RECHERCHE		
1. Pays d'accueil (à titre indicatif)		
1.1. Transport local		250.000
1.2. Hébergement		3.000.000
	TOTAL	<u>3.250.000</u>
2. Pays participants		
2.1. Transport international		18.750.000
2.2. Frais de transit		150.000
2.3. Restauration		2.250.000
	TOTAL	<u>21.150.000</u>
3. CONFEMEN		
3.1. Mission préparatoire		500.000
3.2. Participation du STP		680.000
3.3. Secrétariat		950.000
3.4. Divers		200.000
	TOTAL	<u>2.330.000</u>

Titre du Projet Colloque spécial sur la liaison formation-emploi dans le secteur dit traditionnel.

Origine : Colloque d'Abisjan

A - CARACTERISTIQUES

1. Etat de la question : Convaincu du souci légitime des pays membres de démocratiser l'éducation et la formation, par une politique centrée sur les besoins du milieu, le colloque d'Abidjan constate cependant :

- 1) que le secteur agricole et artisanal (dit traditionnel) n'a été que très timidement exploré jusqu'à présent;
- 2) que ce secteur concerne la majorité des populations de la plupart des pays membres.

Pour traduire ce souci dans les faits, le colloque d'Abidjan propose la tenue d'un colloque spécial sur les problèmes de la liaison formation-emploi dans le secteur dit traditionnel.

2. Objectif : Amener les pays membres à impliquer davantage les travailleurs du secteur dit traditionnel à l'effort de développement, ceci en vue de limiter l'exode rural et d'harmoniser les progrès réalisés dans les différents secteurs de la vie économique de la nation.

3. Participants : Trois (3) délégués par Etat membre : un (1) délégué du secteur éducation et deux (2) délégués du secteur dit traditionnel.

PROJET

N° 80 - C - 02

B - ORGANISATION

1. Procédure : Ce colloque devra se situer de préférence au sein du monde rural

2. Durée : Une (1) semaine

3. Pays d'accueil :

4. Période :

C - ESTIMATION BUDGETAIRE

1. <u>Transport</u>	
1.1. Mission préparatoire	500.000
1.2. Transport des délégués	18.750.000
250.000 x 75	
1.3. Frais de transit	150.000
1.4. Transport local	200.000
2. <u>Hébergement</u>	
8.000 x 75 délégués x 7 jours	4.200.000
3. <u>Restauration</u>	
6.000 x 75 délégués x 7 jours	3.150.000
4. <u>Participation du STP</u>	
4.1. Billets d'avion 250.000 x 2	500.000
4.2. Frais de mission 18.000 x 7 jours x 2	252.000
5. <u>Secrétariat</u>	
5.1. Indemnités et heures supplémentaires	250.000
5.2. Fournitures	250.000
5.3. Frais de gestion (télex, téléphone...) impression et expédition des compte rendus	450.000
5.4. Divers	
6. <u>Divers</u>	
6.1. Frais médicaux	50.000
6.2. Programme culturel	150.000
TOTAL	28.852.000

TABLEAU - SYNTHESE

A - COUT DU PROJET		
1. Transport		19.600.000
2. Hébergement		4.200.000
3. Restauration		3.150.000
4. Participation du STP		752.000
5. Secrétariat		950.000
6. Divers		200.000
	TOTAL	<u>28.852.000 CFA</u>
Soit : 28.852.000 CFA		
ou :	577.040 FF	
ou :	172.000 \$/CAN	
B - FINANCEMENT RECHERCHE		
1. Pays d'accueil (à titre indicatif)		
1.1. Transport local		200.000
1.2. Hébergement		4.200.000
	TOTAL	<u>4.400.000</u>
2. Pays participants		
2.1. Transport International		18.750.000
2.2. Frais de transit		150.000
2.3. Restauration		3.150.000
	TOTAL	22.050.000
3. CONFEMEN		
3.1. Mission préparatoire		500.000
3.2. Participation du STP		752.000
3.3. Secrétariat		950.000
3.4. Divers		200.000
	TOTAL	2.402.000

Titre du projet : Etude de cas sur les expériences réalisées dans les Etats membres dans le cadre de la liaison entre la formation et l'emploi.

Origine : Colloque d'Abidjan.

A - CARACTERISTIQUES

1. Etat de la question : Le colloque d'Abidjan a fait mention de l'existence dans certains Etats membres d'expériences sur la liaison entre la formation et l'emploi qu'il serait intéressant de porter à la connaissance de tous.

2. Objectifs :

- faire circuler l'information existante afin d'éviter les doubles emplois;
- susciter la coopération entre les Etats membres et/ou les organismes intéressés.

3. Participants : Quatre (4) responsables qui réaliseront une étude de cas (c'est-à-dire une expérience particulièrement intéressante pour la CONFEMEN ou pour certains de ses Etats membres) dans leur pays ou leur organisme.

B - ORGANISATION

1. Procédure :

- 1.1/ Identification des quatre (4) responsables des études de cas.
- 1.2/ En premier lieu, les responsables prépareront une courte description d'environ 10 pages de l'expérience réalisée dans le cadre de la liaison formation-emploi selon la grille en annexe.
- 1.3/ Ensuite ce texte sera expédié au STP, au plus tard, le 15 septembre 1980.
- 1.4/ L'ensemble des textes reçus fera l'objet d'une brochure dont l'existence sera signalée dans le bulletin de liaison. Elle sera diffusée par la suite à tous les pays et/ou organismes intéressés.

2. Durée :

- 2.1/ Identification des quatre (4) responsables :
à Kigali lors de la 33e session.
- 2.2/ Etude de cas-rédaction : jusqu'au 15 septembre 1980.
- 2.3/ Impression et distribution prévue pour décembre 1980.

3. Pays d'accueil :4. Période :

PROJET

N° 80 - C - 03

C. ESTIMATION BUDGETAIRE

Indemnités pour recherche,
rédaction, impression
et expédition des compte rendus

200.000 x 4 études de cas : 800.000

TOTAL : 800 000 CFA

Soit : 800.000 CFA

ou : 16.000 FF

ou : 4.800 \$/CAN

Grille pour une étude de cas (ou expérience)1 - Identification

1.1. Titre de l'expérience

fournir un sous-titre si le titre n'est pas
suffisamment explicite

1.2. Pays où a lieu l'expérience

1.3. La clientèle scolaire visée :

1.3.1. - le niveau d'enseignement

1.3.2. - pour des jeunes ou des adultes

1.3.3. - en milieu rural ou urbain

1.4. Nom du responsable de l'organisme ou du service où
se déroule l'expérience.

1.5. Nom du responsable de l'expérience.

2. Description de l'expérience2.1. Les problèmes, les lacunes, les besoins qui
ont suscité la mise en place de cette expérience.2.2. Le contexte éducatif dans lequel s'insère cette
expérience. Indiquer brièvement en quoi elle diffère
des pratiques généralement utilisées.

2.3. Les objectifs de l'expérience

2.3.1. Les objectifs généraux

2.3.2. Les objectifs spécifiques

2.3.3. Les principes qui justifient ces objectifs

2.4. La démarche et les moyens mis en oeuvre pour atteindre les objectifs.
Caractériser la démarche et le fonctionnement utilisés.

Identifier le matériel pédagogique élaboré spécialement à cet effet.

2.5. Les phases de développement de l'expérience.

A quelle phase se situe son développement?

- phase conceptuelle

- phase de mise à l'essai

- phase d'expérimentation ou de généralisation.

2.6. L'évolution de l'expérience

- les méthodes utilisées

- les résultats obtenus

- les décisions arrêtées

- les changements attendus

2.7. Présenter les documents disponibles sur cette expérience

l'endroit où on peut se les procurer et à quelles conditions.

P R O J E T D E C O O P E R A T I O N

D U

S E C R E T A R I A T T E C H N I Q U E P E R M A N E N T

P R O J E T : 8 0 - S T P - 0 1

<u>TITRE DU PROJET</u> : Réappartion du bulletin de liaison.
<u>ORIGINE</u> : Réunion des correspondants nationaux (janvier 1980)
A - CARACTERISTIQUES
1. <u>Etat de la question</u> : Lors de la réunion de synthèse préparatoire à la 33e session de la CONFEMEN (Dakar, 5 au 9 janvier 1980), les correspondants nationaux ont recommandé la reprise d'un bulletin de liaison sous une forme signalétique.
2. <u>Objectifs</u> : - Circulation de l'information entre les Etats membres; - échange de points de vue sur les grands problèmes de l'éducation et de la formation; en vue de susciter et de renforcer la coopération entre les Etats.
3. <u>Participants</u> : Tous les Etats membres et les organismes intéressés.

B. ORGANISATION

1. PROCEDURE :1.1. Alimentation :

Le bulletin de liaison comprendrait deux parties : une première réservée aux informations du STP et une deuxième communiquant les informations en provenance des Etats.

Dans cette deuxième partie la collaboration des correspondants nationaux serait très importante, car il leur reviendrait la responsabilité de collecter l'information concernant leur Etat respectif.

1.2. Personnel :

Mise à la disposition du STP d'un expert qui mettrait en application les décisions de Kigali. Cet expert devrait également former du personnel sur place pour assurer la continuité de la parution du bulletin.

1.3. Equipement technique :

La vétusté du matériel d'impression dont dispose le STP ne permettant pas de garantir la parution régulière du bulletin deux solutions peuvent être envisagées :

- a) renouvellement du matériel technique
- b) recours à une imprimerie locale

1.4. Crédits de fonctionnement :

1.4.1. Achat de fournitures

Il faudra prévoir l'achat de matériel technique comme, par exemple des armoires de rangement permettant le stockage des fournitures.

1.4.2. Expédition

Le STP se charge de faire parvenir un certain nombre d'exemplaires à chaque correspondant qui à son tour sera responsable de la diffusion au niveau de son pays.

NOTE : L'estimation budgétaire de ce projet vous parviendra d'ici la 33e session ou vous sera remise à Kigali.